

[Texte]

the development area the new International Development Research Centre is a clear example of a body of this sort. It seems to me that if we do not constitute a body that truly does, without hypocrisy and without offensive and costly procurement provisions, assist in the development effort, we run the risk of continually being accused of hypocrisy and multiple objectives in the pursuit of this program.

My preference would be for far less, if necessary, development assistance, but freed. I think it would be far better received. A perfect indication of this is our experience with the sugar rebate and the Caribbean countries.

On the face of it, the \$5 million that we offered for agricultural development to replace the less than \$1 million which they were getting from the import duty rebate, was very much in their interest. We meant the best, but they reacted vigorously, and I think others react vigorously to the way in which we conduct our development assistance efforts. They would welcome a less clearly commercially-motivated program; they would welcome a source of ideas and research, and criticism which takes their point of view to the authorities that make the trade policy within the government.

This could certainly be a Canadian institution in the full sense and would win considerable respect not only from the planners and policy makers in the poor countries but from the authorities in the United Nations agencies and the World Bank and so forth, as a clear contribution to the international development effort.

The Chairman: Mr. Brewin, do you have a question?

Mr. Brewin: Yes. I do not want to embarrass Professor Helleiner but I wanted to suggest to him that a change in the structure of CIDA, valuable though it might be, really hardly goes very far to getting a new attitude on the part of government to the whole proposals he makes.

[Interprétation]

dance considérable. Mais au sein du domaine de l'aide au développement le nouveau Centre de recherches sur le développement international est un exemple évident d'un organisme de ce genre. Il me semble que si nous n'établissons pas d'organisme qui, sans hypocrisie et sans dispositions onéreuses et vexantes pour les nations pauvres, aide au développement, nous courons le risque d'être accusés continuellement d'hypocrisie et de poursuivre des objectifs multiples et inutiles dans le cadre de ce programme.

Je préférerais, si nécessaire, qu'on donne moins d'aide mais qu'elle soit de nature libre. A mon avis, elle serait aussi mieux reçue. On a eu l'exemple dans le cas de notre expérience avec les diminutions sur les exportations de sucre et nos relations avec les Antilles.

A première vue, les 5 millions que nous avons offert pour le développement de l'agriculture, en vue de remplacer les quelques millions qu'ils obtenaient à la suite de diminutions des tarifs douaniers sur les importations, étaient beaucoup plus dans leur intérêt. Nous étions de bonne foi mais ils ont réagi avec fermeté et je crois que d'autres réagissent de la même façon, lorsqu'ils constatent la façon dont nous menons nos efforts d'aide au développement. Ils accueilleraient avec joie un programme qui serait moins clairement motivé par des intérêts commerciaux; ils accueilleraient aussi des idées des recherches et certaines critiques qui leur permettraient d'exposer leur point de vue aux autorités qui établissent la politique commerciale au sein du gouvernement.

Ce serait là certainement une institution à caractère proprement canadien dans le plein sens du mot et nous pourrions gagner ainsi un respect considérable, non seulement des planificateurs et des auteurs politiques dans les nations pauvres, mais encore des autorités des agences aux États-Unis, de la Banque mondiale et le reste, qui verrait que nous apportons un effort considérable au programme d'aide au développement international.

Le président: Monsieur Brewin, avez-vous une question à poser?

M. Brewin: Oui. Je ne m'oppose pas à ce que vient de dire le professeur Helleiner, mais j'aimerais lui dire qu'un changement dans les structures de l'ACDI, bien que cela semble à première vue valable, n'obtiendra pas nécessairement une nouvelle prise de position de la part du gouvernement en ce qui a trait à l'ensemble des propositions qu'il a faites.